

MASTER ARTS, LETTRES, LANGUES

Au nom de Pasquale MAMMONE, Président de l'université d'Artois, de l'ensemble de nos collègues et de l'équipe administrative, nous vous souhaitons la bienvenue à l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Lettres & Arts.

Ce guide des études 2019-2020 rassemble les différents enseignements dispensés dans le grade de Master qui se décline en différentes spécialités et mentions :

- Recherche en littérature*
- Littératures d'enfance et de jeunesse (à distance)*
- Arts de la scène et du spectacle vivant*
- Expographie-Muséographie*
- Français Langue Étrangère (en présentiel et à distance)*
- Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation / Second degré*
 - en Lettres modernes (CAPES),*
 - en Lettres-Histoire/Géographie (CAPLP)*
 - et en Langues-Lettres (CAPLP).*

À l'image de l'université d'Artois, l'UFR de Lettres & Arts se veut à taille humaine et au service de ses étudiants. Notre ambition est votre réussite dans les études supérieures qui doivent vous conduire à un niveau bac + 5, et la construction sereine de votre projet professionnel. Tout au long de l'année, les enseignants et l'équipe administrative et de la recherche demeurent à votre disposition pour vous informer et vous conseiller.

À tous, bon courage pour cette année 2019-2020 !

Pour l'ensemble des personnels de l'UFR
Brigitte BUFFARD-MORET, directrice
Évelyne THOIZET, directrice-adjointe

- UFR de Lettres & Arts -

TÉLÉCOPIE : 03 21 60 37 29
COURRIEL : lettres@univ-artois.fr
SITE INTERNET : <http://lettres.univ-artois.fr/>

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE L'UFR :

lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
mardi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30 ; vendredi : 8h30 – 11h30 / 14h – 15h30

Directrice : Brigitte BUFFARD-MORET

brigitte.buffardmoret@univ-artois.fr

Directrice-adjointe : Évelyne THOIZET

evelyne.thoizet@univ-artois.fr

Responsable Administrative : Caroline DELIT-CLEENEWERCK

caroline.cleenerwerck@univ-artois.fr

SECRÉTARIAT MASTER

Émilie VANWALSCAPPEL

03 21 60 49 54

emilie.storez@univ-artois.fr

Pauline DELVIGNE

03 21 60 37 94

pauline.delvigne@univ-artois.fr

SECRÉTARIAT RECHERCHE :

Nathalie CABIRAN, responsable administrative, IGR : 03 21 60 38 21

Sophie DE CLERCK, CENTRE DE RECHERCHE « Textes et Cultures » : 03 21 60 37 41

Véronique MEGANCK, CENTRES DE RECHERCHE « Grammatica » et « Textes et Cultures » : 03 21 60 60 44

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2019 / 2020

Semestre impair – Semestre pair

Mention : **LETTRES**

Parcours **Recherche en littérature** :

MASTER 1 : soutenance avant fin septembre.

MASTER 2 : soutenance avant fin octobre.

Parcours **Littératures d'enfance et de jeunesse** :

MASTER 1 : Du 1er octobre au 13 janvier ; du 3 février au 31 mai

MASTER 2 : Du 1er octobre au 13 janvier ; mémoire de recherche : soutenance avant fin octobre.

Mention : **ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT**

Parcours **Écritures et processus de création scénique**

MASTER 1 : du 13 septembre au 20 décembre ; du 6 janvier au 29 mars + stage 6 semaines.

MASTER 2 : du 1er octobre au 20 décembre, soutenance avant fin octobre.

Parcours **Conception et expertise des projets culturels et artistiques** :

MASTER 1 : du 14 septembre au 20 décembre ; du 6 janvier au 29 mars + stage 6 semaines.

MASTER 2 : du 1er octobre au 20 décembre ; stage 4 mois minimum, soutenance avant fin octobre.

Mention : **MUSÉOLOGIE, MUSÉO-EXPOGRAPHIE**

Parcours **Expographie-Muséographie**

MASTER 1 : du 16 septembre au 20 décembre ; du 6 janvier au 29 mars + stage 2 mois minimum.

MASTER 2 : du 23 septembre au 20 décembre ; du 6 janvier au 29 mars + stage 3 mois minimum, soutenance avant fin octobre.

Mention : **FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE Parcours : FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE / FRANÇAIS LANGUE SECONDE / FRANÇAIS SUR OBJECTIF SPÉCIFIQUE, EN MILIEUX SCOLAIRE ET ENTREPRENEURIAL**

Présentiel :

MASTER 1 : du 23 septembre au 20 décembre ; du 6 janvier au 5 avril + stage 4 semaines, rapport de stage pour le 1^{er} septembre.

MASTER 2 : du 30 septembre au 20 décembre ; du 6 janvier au 1er mars + stage 3 mois, soutenance avant fin octobre.

À distance :

Début des cours le 1^{er} novembre ; rapport de stage (Master 1) pour le 1^{er} septembre et soutenance (Master 2) avant fin octobre.

Mention : **MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION / SECOND DEGRÉ**

Parcours : **Lettres Modernes (CAPES)**

MASTER 1 : du 5 septembre au 20 décembre; du 6 janvier au 5 juin

MASTER 2 : du 5 septembre au 20 décembre; du 6 janvier au 29 mai

Parcours : **Lettres – Histoire/Géographie et Lettres-Langues (CAPLP)**

MASTER 1 : du 9 septembre au 20 décembre ; du 6 janvier au 29 mai

MASTER 2 : du 4 septembre au 20 décembre ; du 6 janvier au 29 mai

L'OFFRE DE FORMATION

À l'UFR de Lettres & Arts, l'offre de formation en master comprend cinq mentions qui se déclinent en plusieurs parcours :

Mention : LETTRES

- Parcours *Recherche en littérature*
- Parcours *Littératures d'enfance et de jeunesse* : Il ouvre à la recherche et est accessible uniquement à distance.

Mention : ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

- Parcours *Écritures et processus de création scénique*
- Parcours *Conception et expertise des projets culturels et artistiques*

Mention : MUSÉOLOGIE, MUSÉO-EXPOGRAPHIE

- Parcours *Expographie-Muséographie*

Mention : FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- Parcours *Français Langue Étrangère / Français Langue Seconde / Français sur Objectifs Spécifiques en milieux scolaire et entrepreneurial*
Auquel est adossé le double Master franco-polonais avec l'université de Cracovie (semestre 3 dans l'université partenaire).
.La mention FLE/FLS/FOS a la caractéristique d'être proposée en présentiel et à distance.

Mention : MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION / SECOND DEGRÉ

- Parcours **LETTRES MODERNES** (CAPES)
- Parcours **LETTRES-HISTOIRE/GEOGRAPHIE** (CAPLP)
- Parcours **LETTRES-LANGUES** (CAPLP).

DÉBOUCHÉS ET LIAISONS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Ce Master s'adresse, d'une part, aux étudiants qui souhaitent parfaire leur formation et entreprendre une recherche dans le domaine des langues, des arts, des littératures et des civilisations. L'avantage d'un tel cursus est de permettre aux étudiants d'avoir une vue étendue sur les cultures européennes et extra-européennes, de les saisir dans leurs transformations et leurs interactions. Outre une entrée immédiate dans la vie active en France et à l'étranger (dans l'enseignement et/ou dans l'entreprise), les étudiants ont ensuite la possibilité de demander à s'inscrire en études doctorales (sous condition de mention). Ce Master concerne, d'autre part, les étudiants qui se destinent aux Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) dans le cadre de la **mastérisation des concours** (CAPES et CAPLP).

POSITIONNEMENT DU DIPLÔME, ADOSSEMENT RECHERCHE

L'équipe pédagogique et les centres de recherche sur lesquels le Master s'adosse relèvent des « sciences humaines » ; cette équipe est composée de « littéraires », de « linguistes », de « civilisationnistes » et de spécialistes en art. Ils se consacrent à l'analyse des textes et des spectacles qui scandent le devenir des cultures, tant du point de vue des productions littéraires et artistiques et des « manières de critiquer » que du point de vue des systèmes de représentation sous-jacents. Ces études des mécanismes qui régissent la constitution et le devenir des systèmes de communication et des systèmes culturels s'inscrivent dans une perspective comparatiste résolument soutenue par le souci d'introduire une réflexion critique mobilisant les instruments et les concepts de la recherche contemporaine.

Le Master s'adosse à deux centres de recherche : GRAMMATICA et TEXTES ET CULTURES

GRAMMATICA (EA 4521)

Grammatica est une équipe de chercheurs travaillant dans plusieurs spécialités (sémantique, syntaxe, morphologie, analyse du discours, FLE, didactique), qui se retrouvent sur des thèmes communs, de façon ponctuelle ou plus suivie. C'est une équipe active : outre les travaux que chacun des membres publie pour son compte personnel, une journée d'étude est organisée chaque année ; des liens privilégiés ont été établis avec d'autres centres en France et à l'étranger – principalement l'université de Timisoara (Roumanie) et l'université Polytechnique de Valence (Espagne).

La collaboration avec ces deux universités donne lieu à des colloques bisannuels, organisés en alternance à Timisoara / Valence et à Arras. Les journées d'étude comme les colloques se concrétisent, à chaque fois, par une publication (numéro de revue ou recueil d'actes de colloque).

Le directeur de « Grammatica » est le Professeur Jan Goes.

Site internet : <http://www.univ-artois.fr/recherche/unites-de-recherche/grammatica>

TEXTES ET CULTURES (EA 4028)

Ce centre pluridisciplinaire de recherche regroupe des enseignants-chercheurs de langue et de littérature française et étrangère, ainsi que des arts du spectacle. Les axes de recherche actuels sont les suivants :

- TransLittéraires ;
- Études transculturelles ;
- Praxis et esthétique des arts ;
- Littératures et cultures de l'enfance (Centre Robinson) ;
- Corpus, Traductologie, Linguistique et Société (CoTraLiS).

La directrice de « Textes et Cultures » est le Professeur Anne-Gaëlle Weber. Site internet : <http://www.univ-artois.fr/recherche/unites-de-recherche/textes-et-cultures>

Ces centres ont une riche activité de journées d'études, de colloques et de publications. Les étudiants du Master 1 et du Master 2 s'engagent à participer à cette activité.

Organisation pédagogique et démarches innovantes

Les étudiants sont à même de suivre en première et en seconde année des enseignements fondamentaux et complémentaires qui les invitent à approfondir leur réflexion dans la spécialité dans laquelle ils obtiendront leur diplôme et à enrichir leurs connaissances culturelles ainsi que leur réflexion théorique générale.

La nécessaire formation aux techniques documentaires est assurée, au cours du premier semestre de M1, par une unité méthodologique.

Semestre universitaire effectué à l'étranger

L'organisation strictement semestrielle des enseignements est destinée à permettre aux étudiants d'intégrer à leur cursus, en lieu et place de l'un ou l'autre des semestres, un séjour d'études de même durée dans une université étrangère. Les étudiants ayant passé un ou deux semestres à l'étranger verront leurs « crédits » étrangers validés dès lors qu'ils auront été acceptés par les enseignants français et étrangers.

INSCRIPTIONS ET ÉVALUATIONS

Conditions d'inscription

Le dossier de candidature est obligatoire. Tout étudiant titulaire d'une licence du portail « Arts, Lettres et Langues » est en droit de déposer une candidature pour la première année de ce master. L'inscription est élargie à l'ensemble du domaine des sciences humaines sur examen du dossier.

Les étudiants qui ont validé leur première année (M1) peuvent s'inscrire en seconde année de master dans la même spécialité, sauf pour la mention muséologie, muséo-expographie.

Dans tous les autres cas (reprise d'études, demandes de redoublement, etc.), il sera procédé à un examen de la demande d'inscription pouvant donner lieu à une validation partielle ou totale des acquis.

Assiduité

L'assiduité aux cours est exigée ; les étudiants sont priés d'informer leurs enseignants avant le 30 octobre de l'année d'inscription en cas d'impossibilité ou de difficulté (séjour à l'étranger, activité salariée) à participer aux évaluations en cours d'année.

Les étudiants s'engagent à suivre les activités des centres de recherche auxquels le Master est adossé. Plusieurs mentions comportent des stages obligatoires.

Évaluation

Chaque année du Master est composée de deux semestres divisés en unités fondamentales (UF), unités complémentaires (UC) et unités méthodologiques (UM). Chaque Unité d'Enseignement (UE) donne lieu à une évaluation semestrielle.

Une UE est validée lorsque la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20.

Chaque semestre est validé par l'obtention de chacune des UE qui le composent ou par compensation entre les UE du semestre, sauf en master MEEF. Les semestres ne se compensent pas entre eux.

Chaque semestre doit être validé dans tous les masters (cela ne concerne pas le master 2 expographie-muséographie).

Si le semestre n'est pas validé, l'étudiant repasse les UE pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10. La meilleure des deux notes obtenue dans les deux sessions est retenue.

Parallèlement aux Unités d'Enseignement, le grade de Master repose sur un mémoire de recherche ou de recherche-crédation ou de stage, soutenu à l'issue de la seconde année, qui fait l'objet d'un projet de recherche ou d'un premier rapport de stage à la fin du semestre 2. La soutenance peut être publique. C'est ce mémoire qui définit le Master obtenu. L'ensemble des Unités d'Enseignement suivies doit être en cohérence avec celui-ci. Cependant, des passerelles entre les deux semestres de Master 1 peuvent être étudiées lors d'un entretien avec l'étudiant qui désire choisir une autre mention.

En master Arts de la Scène et du Spectacle Vivant, Français Langue Étrangère, Expographie-Muséographie, Recherche en littérature et en deuxième année de Master Littérature d'enfance et de jeunesse (LEJ), le semestre pair est validé si l'étudiant obtient à la fois une moyenne égale ou supérieure à 10 et une note égale ou supérieure à 10 à son rapport de stage, son projet de recherche ou son mémoire.

En première année de master Littératures d'enfance et de jeunesse, le semestre 2 est validé si l'étudiant obtient une moyenne égale ou supérieure à 10.

Cas particulier du Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation / second degré en Lettres Modernes, en Lettres/Histoire-Géographie et en Langues/Lettres

L'enseignement se répartit en sept unités (disciplinaire, didactique, contexte d'expérience du métier, recherche, mises en situation professionnelle, culture numérique-TICE, langue vivante).

Les épreuves du concours ont lieu au semestre 2 du Master 1, l'écrit en avril et l'oral en juin.

Le mémoire professionnel donne lieu à une soutenance en semestre 4.

Les MCC du master MEEF sont discutées et votées en conseil d'école de l'ESPE.

Soutenance des mémoires et projets de recherche

En ce qui concerne le projet de recherche ou le mémoire, le sujet doit d'abord être accepté par un enseignant-chercheur. Puis il doit être déposé officiellement sur un imprimé spécifique selon le calendrier annoncé en début d'année. Il est validé par le responsable du Master.

Professeurs et Maîtres de conférences peuvent suivre l'étudiant dans l'élaboration de sa recherche.

L'étudiant passe l'UE qui correspond au projet de recherche ou au mémoire en juin s'il est prêt et s'il a obtenu l'autorisation de son directeur de mémoire ou de stage. Dans le cas contraire, il passe cette UE en septembre.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant »

Pour la mention Français langue étrangère/ Français langue seconde/ Français sur objectif spécifique,

En première année, l'étudiant effectue un stage, suivi d'un rapport à déposer au plus tard le 1^{er} septembre de l'année universitaire. Il n'y a pas de soutenance. Si l'étudiant obtient une note inférieure à 10, il est considéré comme défaillant et se présente à la session 2.

En deuxième année, un stage, en entreprise ou dans une structure organisant des enseignements à destination d'étrangers, de trois mois au minimum, donne lieu à la soutenance d'un mémoire de recherche ou de stage (suivant le choix défini par l'étudiant en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master).

À l'issue de la soutenance

- en session 1, l'étudiant est déclaré admis ou défaillant mais n'obtient pas une note inférieure à 10 ;
- en session 2, le rattrapage consiste en la remise de son mémoire corrigé.

Pour la mention Lettres, parcours Littératures d'enfance et de jeunesse,

- En première année, l'étudiant doit présenter un projet de recherche (sans soutenance). Le projet de recherche comporte une vingtaine de pages rédigées ainsi qu'une bibliographie. S'il ne rend pas de projet de recherche et/ou si le second semestre n'est pas validé, il se présente à la session 2.
- En deuxième année, la soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

Le mémoire de Master en deuxième année compte au minimum 75 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Il donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

Pour la mention Lettres, parcours Recherche en littérature,

En première et deuxième années, la soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

En première année, le projet de recherche comporte au moins une cinquantaine de pages rédigées définissant une problématique, ainsi qu'une bibliographie. Il donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

En deuxième année, le mémoire compte au minimum 130 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Le mémoire de Master donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

Pour la mention Arts de la scène et du spectacle vivant

En première et deuxième années, si la soutenance qui a lieu en session 1 (juin) donne lieu à une note inférieure à la moyenne, l'étudiant est considéré comme défaillant et doit repasser son épreuve en session 2.

Le projet de recherche en première année du Master comporte au moins une cinquantaine de pages rédigées définissant une problématique, ainsi qu'une bibliographie. Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et, en fonction du projet, d'un professionnel de la scène. L'étudiant présente également son rapport de stage au cours de cette soutenance.

En deuxième année, un mémoire de recherche ou un mémoire de stage ou de recherche-crédation est rédigé par l'étudiant suivant le choix défini au plus tard en fin de Master 1, en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master. Le stage aura une durée obligatoire de quatre mois pour le parcours Conception et expertise des projets culturels et artistiques.

Pour la mention Muséologie, Muséo-Expographie

En première année, à l'issue d'un stage de deux mois minimum, chaque étudiant doit remettre un rapport problématisé qui est évalué par l'équipe pédagogique du master, il n'y a pas de soutenance. S'il obtient une note inférieure à 10, il est considéré comme défaillant et doit se présenter à la session 2 (rattrapage).

En deuxième année, le mémoire est une recherche-action qui vise à analyser et à approfondir de manière théorique et concrète une question de muséologie, en reliant des aspects pragmatiques rencontrés sur le terrain professionnel à la littérature muséologique et en construisant ce faisant une problématique spécifique. Pour cela, un travail de terrain sera conduit par l'étudiant qui réalisera une enquête et analysera les données recueillies. Cet exercice doit permettre d'évaluer les capacités rédactionnelles et analytiques de l'étudiant.

Il est soutenu devant un jury mixte composé d'universitaires et de professionnels. La session 2 consiste en la remise de son mémoire corrigé.

LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE L'UFR de LETTRES & ARTS

nom	prénom	domaines de recherche
LINGUISTIQUE FRANÇAISE		
BUFFARD-MORET	Brigitte	Stylistique, versification, étude du style des chansons du folklore, des chansons des poètes, du XVI ^e siècle à nos jours
GOES	Jan	Linguistique française (syntaxe, sémantique), grammaire et didactique de la grammaire, linguistique contrastive (français, néerlandais, arabe) – didactique du français langue étrangère
MANGIANTE	Jean-Marc	Didactique du français langue étrangère et seconde, français sur objectifs spécifiques, interculturel, analyse de discours spécialisés, multimédia et autoformation
MARTIN-MASSET	Angélique	Didactique du français langue étrangère et seconde, français sur objectif universitaire, métalangage
MENESES LERIN	Luis	Sémantique, morphologie, traitement automatique des langues, enseignement des langues, lexicologie bilingue (français-espagnol)
LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES		
VERCRUYSSÉ	Jean-Marc	Littérature latine - patristique (littérature chrétienne des premiers siècles) - herméneutique biblique - Bible et littérature
LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES		
CLOSSON	Marianne	Langue et littérature françaises - démonologie, fantastique - théâtre baroque - écritures de l'intime - liens entre littérature et représentations culturelles, principalement pour la période 1550-1650
DEMAULES	Mireille	Langue et littérature françaises - Littérature médiévale (XII ^e -XV ^e siècles) - édition de textes médiévaux - roman arthurien - récit allégorique - récit de rêve
RAVIEZ	François	Langue et littérature françaises – mémoires XVII ^e -XVIII ^e siècles – culture de cour, écritures aristocratiques – Roman XVIII ^e siècle – sensibilité préromantique, romantisme de la Restauration
LAVAUD	MARTINE	Littérature française 1800-1950. Théophile Gautier. Histoire du romantisme. Littérature et : journalisme, photographie, sciences. Représentations iconographiques, médicales et littéraires de l'intelligence (1870-1940).
THOIZET	Évelyne	Langue et littérature françaises - roman français des XX ^e et XXI ^e siècles - roman et philosophie (phénoménologie, existentialisme) – Roman et histoire – écritures romanesques contemporaines (roman polyphonique) – littérature de jeunesse
WHITE-LE GOFF	Myriam	Langue et littérature françaises - littérature du Moyen Âge (XII ^e - XV ^e siècles) : littératures française et latine – littérature et religion, merveilleux – Marie de France – géographies réelles et imaginaires, autres mondes – stylistique, réécritures, iconographie – relectures du Moyen Âge

LITTÉRATURE COMPARÉE		
BESSON	Anne	Littérature générale et comparée - domaines anglophones et hispanophones : formes et genres - littérature contemporaine, et en particulier littératures de genre et de grande diffusion – science- fiction, <i>fantasy</i>
WEBER-ROBINEAU	Gaëlle	Littérature générale et comparée - littérature et sciences descriptives au XIX ^e siècle en Europe et aux États-Unis – récits de voyages – poétique des genres et histoire des représentations – études interdisciplinaires
ARTS DU SPECTACLE ET ANTHROPOLOGIE CULTURELLE		
CHAUMIER	Serge	Anthropologie culturelle - politiques culturelles - muséologie et muséographie - patrimoine – arts de la rue
GARRÉ-NICOARA	Marie	Arts de la marionnette : enjeux du corps artificiel sur les scènes spectaculaires – Scénographie : étude des dispositifs scéniques – Esthétique, étude de la réception du spectateur – Imaginaires du corps – Dramaturgies de l'illusion – Théâtre jeune public : textes et scènes
GAUTHARD	Nathalie	Esthétique des scènes contemporaines mondiales (XX ^e -XXI ^e siècles) : approche transnationale et transdisciplinaire - Pratiques carnavalesques, mise en spectacle des traditions : processus de patrimonialisation - Archives et patrimoine du spectacle vivant - Étude des pratiques scéniques et corporelles : transmission, circulations, transferts - Contemporanéité et effets de la globalisation – Art et handicap - Anthropologie des arts vivants et des pratiques performatives – Ethnoscénologie
HEULOT-PETIT	Françoise	Poétique du drame contemporain (notamment le monologue) – Théâtre jeune public (dramaturgies de la guerre) – Dramaturgies de la marionnette (interaction avec le vivant, hybridation des corps) - Analyse des processus de création - Théâtre et politique (démarches documentaires) - Médiation théâtrale et artistique (en musée notamment)
LE PORS	Sandrine	Etudes théâtrales. Dramaturgies contemporaines : poétiques, filiations, territoires et pratiques. Théâtre des voix, écritures de la traversée, poétiques du regard, dramaturgies la naissance et figuration des corps. (XIX, XX ^e -XXI ^e siècles) Écriture et création scénique : théâtre, danse, marionnette. Création jeunes publics et très jeune publics. Circulations inter-artistiques (visuelles, numériques, plastiques, et sonores).
ROUSSEL-GILLET	Isabelle	Littérature de la seconde moitié du XX ^e au XXI ^e ; relation entre les arts, méthodologie de projet, écritures et exposition

LITTERATURE D'ENFANCE ET DE JEUNESSE		
DE PERETTI	Isabelle	Initiation aux genres du théâtre et de la poésie, le théâtre jeune public et la poésie à l'école, le conte sur la scène contemporaine, didactique de la littérature de jeunesse - Théories de la réception et outils pour l'analyse de la littérature de jeunesse ; réceptions par les élèves du théâtre jeune public et mises en œuvre à l'école et au collège : lecture/mise en voix-en jeu- en espace/et écriture, la question de l'appropriation culturelle - Intertextualité, transtextualité, architextualité ; figures mythiques, archétypes et stéréotypes - Classiques et textes patrimoniaux : définitions, devenir de ces notions dans les IO, problématiques didactiques
FERRIER	Béatrice	Littérature jeune public au XVIII ^e siècle - Histoire et évolution du théâtre : pratique théâtrale et éducation depuis le XVIII ^e (cf. théâtre scolaire, théâtre d'éducation) - Interactions entre théâtre et conte du XVIII ^e à aujourd'hui, rôle de l'image (depuis l'esthétique du tableau au théâtre illustré) - Spécificités et complexités du conte - Adaptations littéraires de sujets bibliques et mythologiques - Intertextualité/ transtextualité/ architextualité.
GAIOTTI	Florence	L'album, relation texte/image - Roman pour la jeunesse - Fiction, voix et récit – Réception - Enseignement de la littérature de jeunesse à l'école
HAMAIDE-JAGER	Eléonore	Album, illustration, intertextualité, rapport texte/image - Roman adolescent - Réception - Fiction multimédiate - Littératures à contraintes
OLIVIER	Isabelle	Littératures de l'imaginaire : le traitement du merveilleux, la fantasy (<i>Harry Potter</i> , Tolkien, Bottero...) et sa réception : phénomène de <i>cross over</i> - Moyen Âge et littérature de jeunesse : adaptations, créations (notamment réécritures arthuriennes), roman historique - Poésie : éditions pour l'enfance et la jeunesse, poésie à l'école aujourd'hui, question de l'anthologie - Intertextualité, architextualité, transtextualité...
PREVOST	Christine	Littérature jeunesse XIX ^e , début XX ^e : analyse et réception - Notions de « classique » et de « patrimoine », dans le champ scolaire notamment - Les adaptations audio-visuelles : théâtre, cinéma d'acteurs ou d'animation, télévision, scénarios de jeux vidéo – Culture médiatique - Programmation télévisée spécifique jeune public (deuxième moitié XX ^e siècle)

<p><i>Formation en présentiel et à distance</i></p> <p>Master</p> <p>Mention : Français Langue Étrangère :</p> <p>Parcours : Français Langue Étrangère / Français Langue Seconde /</p> <p>Français sur Objectifs Spécifiques</p> <p>en milieux scolaire et entrepreneurial</p> <p>Responsable : Jean-Marc Mangiante</p>
--

MASTER 1ère année

SEMESTRE 1				Heures	Évaluation	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques		Présentiel	à distance
UF Introduction aux Problématiques du FLE	4	16	Introduction aux problématiques du FLE	36	1 Dossier pédagogique à rendre et un devoir surveillé en fin de semestre	2 dossiers pédagogiques avec 2 commentaires écrits
			Le Français langue seconde	20		
UC	2,5	10	La Langue française, de l'analyse à l'enseignement	18	1 devoir sur table sur un point de grammaire	1 devoir de grammaire à déposer sur la plateforme à la fin du semestre
UM	1	4	Didactique du FLE/1	20	1 devoir sur table	1 synthèse d'article
Total	1	30		94		

SEMESTRE 2				Heures	Évaluation	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques		Présentiel	à distance
UF Introduction aux Problématiques du FLE	2,5	10	Introduction aux problématiques du FLE	36	1 dossier	1 dossier (fiche de lecture+ commentaire critique)
			Littératures francophones	20	1 fiche de lecture	1 dossier
UC	1,5	6	La Langue française, de l'analyse à l'enseignement	18	1 dossier pédagogique	1 dossier pédagogique
UM	1	4	Didactique du FLE/2	20	1 devoir sur table	1 dossier pédagogique
	2,5	10	rapport de stage		1 rapport de stage (sans soutenance orale)	
Total	1	30		94		

LES SEMESTRES NE SE COMPENSENT PAS, chaque semestre doit être acquis pour valider l'année.

MASTER 2ème année

SEMESTRE 3				Heures	Évaluation	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques		Présentiel	à distance
UE 1	2	12	Ingénierie de la formation en langue et de l'autoformation 1	46	1 blog pédagogique + 1 dossier d'accompagnement en binômes ou trinômes	
UE 2 _ Projet de formation en milieu entrepreneurial	2	12	Audit linguistique et élaboration de programmes modulaires pour les entreprises	25	1 étude de cas	
			Le français sur objectif spécifique	27	1 dossier pédagogique	
UE 3	1	6	Contextes interculturels de l'enseignement du FLE/FLS	30	1 dossier pédagogique	
Total	5	30		128		

SEMESTRE 4				TD (h)	Évaluation	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques		Présentiel	à distance
UE 4	1	5	Ingénierie de la formation en langue et de l'autoformation 1	34	1 simulation de cours (orale)	1 dossier pédagogique
UE 5 _ Projet de formation en milieu entrepreneurial	1	5	Communication professionnelle et académique : analyse des discours et paramètres situationnels	25	1 exposé oral	1 dossier pédagogique
			Finalités éducatives et de formation : politiques éducatives en Europe	13	1 dossier pédagogique sur l'évaluation	1 dossier pédagogique
Mémoire	2	20	Soutenance de mémoire		stage de 3 mois obligatoire, mémoire de recherche ou de stage	
Total	4	30		72		

LES SEMESTRES NE SE COMPENSENT PAS, chaque semestre doit être acquis pour valider l'année.

- SEMESTRE 1 -**UF 317 – Introduction aux problématiques du FLE/FLS / 1 (36h CM)****Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE****Programme :**

Ce cours se compose de différents modules qui se recoupent :

- Les différents contextes culturels et leur influence sur les publics, les enseignants et les structures éducatives et de formation linguistique : les pays francophones ou/et francophiles, les relations langue – culture et politique, les contextes homoglots, hétéroglots et plurilingues, les dimensions sociales de l'enseignement du FLE.
- Les outils d'enseignement et d'évaluation et la méthodologie d'apprentissage : utilisation du Cadre européen commun de Référence pour les langues (CECR), l'utilisation et l'adaptation du manuel de FLE.
- La conduite d'un cours de langue : règles et usages, pratiques et écarts, réflexivité et autoformation de l'enseignant de FLE.

Objectif : Sensibiliser aux problématiques interculturelles et méthodologiques de l'enseignement – apprentissage du FLE.

ET

Le français langue seconde (20h TD)**Enseignante : Angélique MASSET–MARTIN****Programme :**

Ce cours se veut une réflexion sur l'expression "Français Langue Seconde" (FLS). Il examine la construction progressive de la notion de Français Langue Seconde à partir de celle de Français Langue Étrangère (FLE). Il s'agira d'abord de clarifier la terminologie des concepts didactiques en relation avec leurs situations d'enseignement/apprentissage, en particulier dans le primaire et le secondaire en France. Puis nous nous pencherons sur la situation de quelques pays où le français est langue seconde.

Objectif : se familiariser avec la notion de FLS en lien avec celles de FLE, FLM (Français Langue Maternelle) et FLSCO (Français Langue de Scolarisation).**BIBLIOGRAPHIE**

- 📖 Cuq, J.-P., *Le français langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, coll. « Références », 1991.
- 📖 Cuq, J.-P., *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé international, 2003.
- 📖 Chnane-Davin, F. « Le français langue seconde (FLS) en France, langue de scolarisation et d'intégration », *Dialogues et cultures*, 2003, n°48, p. 89-95.
- 📖 Verdelhan-Bourgade, M. *Le français langue seconde : un concept et des pratiques en évolution*, Bruxelles, De Boeck Université, 2007.
- 📖 Vigner, G. *Enseigner le français comme langue seconde*, Paris, Clé international, 2001.

UC 317 – La langue française, de l'analyse à l'enseignement (18h)**Enseignant : Jan GOES****Programme :**

Ce cours, qui se prolongera au second semestre, offrira aux étudiants l'occasion de développer une réflexion critique sur la façon d'enseigner les faits de langue en classe de FLE.

Nous nous attarderons d'abord sur certaines spécificités du système grammatical du français, comme par exemple l'emploi des temps, en nous basant essentiellement sur des grammaires de référence.

Outre le fait qu'elle permettra de consolider les connaissances linguistiques des futurs enseignants de FLE, cette approche permettra ensuite de réfléchir à la façon de transposer ces savoirs savants en savoirs à enseigner, en comparant notamment ce qui est dit sur certains points de grammaire dans les grammaires de référence, celles de FLE et les manuels de FLE.

Objectifs :

- consolider les connaissances linguistiques et grammaticales,
- appliquer et transposer en FLE,
- comprendre les limites de la grammaire,
- réfléchir à la contrastivité.

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 Boularès, M., Frérot, J.-L. (1997), *Grammaire progressive du français*, Paris, CLE International.
- 📖 De Salins, G.-D. (1996), *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris, Didier/Hatier.
- 📖 Monnerie-Goarin, A. (1986), *Le français au présent*, Paris, Didier/Hatier.
- 📖 Grevisse, M. (2007), *Le Bon usage*, nouvelle édition revue par A. Goosse, Louvain-la Neuve, Éditions Duculot.
- 📖 Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- 📖 Struve-Debeaux, A. (2010), *Maîtriser la grammaire française - FLE*, Paris : Belin.
- 📖 Camussi-Ni, M-A., Coatéval (A.) (2013), *Comprendre la Grammaire, Une grammaire à l'épreuve de la didactique du FLE*, Grenoble, PUG.

UM 317 – Didactique du FLE / 1 (20h)**Enseignante : Thi Thu Hoai TRAN****Programme :**

Ce cours est assuré sur deux semestres.

Après avoir présenté l'évolution des méthodologies d'enseignement/ apprentissage du Français Langue Étrangère, ce cours abordera différents aspects de l'enseignement/ apprentissage du FLE/S.

Programme du semestre 1 : histoire des méthodologies d'enseignement/ apprentissage, compétences liées à la maîtrise d'une langue (apports théoriques et pistes didactiques) et évaluation, initiation à l'analyse de manuels.

Objectif : prendre en compte l'évolution des courants méthodologiques dans l'enseignement/apprentissage du FLE et analyser la progression adoptée dans les manuels.

- SEMESTRE 2 -**UF 327 – Introduction aux problématiques du FLE / 2 (36H CM)****Enseignante : Angélique MASSET–MARTIN****Programme :**

Ce cours sera complémentaire à celui de didactique du FLE. En plus d'apporter des éléments théoriques, il sera focalisé sur la classe de langue et ses « acteurs » avec l'observation de classes, l'élaboration d'un cours ou encore la mise en place d'activités telles que les simulations globales par exemple.

Objectif : mettre en application les connaissances théoriques de l'étudiant.

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 Bertocchini P. et Costanzo E., *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, CLE International, 2008.
- 📖 Courtillon J., *Élaborer un cours de FLE*, Hachette, 2002.
- 📖 Lamailoux P. et alii, *Fabriquer des exercices de français*, Hachette Education, 1993.
- 📖 Tagliante C., *La classe de langue*, CLE International, 1994.
- 📖 Yaiche F., *Les simulations globales, mode d'emploi*, Hachette FLE, 1996. D'autres livres seront présentés pendant l'année.

Pendant ce cours on aborde également la préparation au stage et au mémoire de master.

1. *Le stage* : stage pédagogique ou stage culturel ; stage d'enseignement ou de conception de matériel et de programmes. Comment choisir le stage ? Comment le chercher ? Comment se présenter ? Comment relier le stage à un thème de recherche pour le mémoire ?
2. *Initiation à la recherche et à l'écrit universitaires*
 - A. *Le rapport de stage* : aspects matériels, aspects de rédaction, conventions et règles d'écriture de l'écrit universitaire. Élaborer son thème de réflexion en rapport avec le stage.
 - B. *Élaborer une bibliographie sur un thème*, se construire un plan de lectures, savoir chercher ce qui est intéressant, lire juste, mettre en contexte, intégrer ses lectures dans l'ensemble des références culturelles, ne pas se perdre dans ses lectures.
 - C. *Se donner un regard extérieur sur les travaux de recherche / son propre travail*. S'essayer à l'objectivité. Lire une bibliographie, distinguer les différents titres et auteurs (fondamentaux, d'actualisation, anecdotiques, de polémique...). Lire des titres, lire un sommaire, une table des matières ; en déduire le

plan, la problématique, la thèse défendue dans l'ouvrage ; repérer aussi les manques éventuels. *D. L'oral* : qu'est-ce une soutenance, qu'attend-on de l'étudiant, comment se préparer.

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 Beaud (M.), *L'Art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1985 (2001).
- 📖 Laborde-Milaa (I.), *Écrire un rapport de stage*, Paris, Le Seuil, coll. « Mémo » (n°122), 1999.

ET

UF 327 – 2 Littératures francophones (20h)

Enseignant : Clément DILI PALAI

Programme :

- Préliminaires : l'espace francophone.
- Introduction/généralités sur la Francophonie.
- Francophonie, culture et littérature.
- De la Négritude à la Francophonie
- La place de l'oralité en Francophonie
- Oralité/enfance/famille
- Quelques figures et voix féminines
- Entre Francophonie et littérature-monde ?

Objectif : définir les littératures dites « francophones », qui sont nombreuses, complémentaires, parfois contradictoires : que renferme cette catégorie et à quel domaine renvoie-t-elle ? Comment s'effectue le classement des œuvres francophones dans l'imaginaire individuel et collectif ?

Parmi les thèmes proposés :

- « Francophone » : « qui parle français », dans l'usage courant ;
- Quelle valeur revêt l'appellation « littératures francophones » ?
- À quel cadre spatio-temporel réfèrent ces littératures ?
- Le qualificatif « francophone » a-t-il une dimension littéraire ?

UC 327 – La langue française, de l'analyse à l'enseignement (18h)

Enseignant : Jan GOES

Programme :

Destiné aux futurs enseignants de FLE, cet enseignement vise à leur donner les moyens de mieux comprendre et surtout d'enseigner de manière différente le fonctionnement de certains faits du français. Il s'agira de mener une réflexion sur différentes questions d'ordre morphologique, syntaxique et sémantique spécifiques à l'enseignement du FLE. Après les cours sur le verbe, l'emploi des temps et la proposition du premier semestre, les points suivants retiendront notre attention : variation des noms et des adjectifs en genre et en nombre ; déterminants et pronoms – leur sous-classification et leur fonctionnement ; l'accord du participe ; la présentation des conjugaisons dans les manuels, les différentes fonctions syntaxiques nominales dans la proposition.

Objectifs :

- Consolider les connaissances linguistiques et grammaticales,
- Appliquer et transposer en FLE,
- Comprendre les limites de la grammaire,
- Réfléchir à la contrastivité

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 Boularès, M., Frérot, J.-L. (1997) : *Grammaire progressive du français*, Paris : CLE international.
- 📖 De Salins, G.-D. (1996), *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris : Didier/Hatier.
- 📖 Monnerie-Goarin A. (1986), *Le français au présent*, Paris : Didier / Hatier.
- 📖 Grevisse, M. (2007), *Le Bon Usage*, nouvelle édition revue par A. Goosse, Duculot, Louvain-La-Neuve.
- 📖 Riegel, M. Pellat, J.-C., Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du Français*, Paris : PUF.
- 📖 Struve-Debeaux, A. (2010), *Maîtriser la grammaire française - FLE*, Paris : Belin.
- 📖 Camussi-Ni, M-A., Coatéval (A.) (2013), *Comprendre la Grammaire, Une grammaire à l'épreuve de la didactique du FLE*, Grenoble, PUG.

UM 327 – Didactique du FLE / 2 (20h)**Enseignante : Marie BEILLET****Programme :**

La didactique au semestre 2 se penchera sur des points particuliers tels que la conception de fiches pédagogiques, la conception de ressources (didactisation de documents divers), la didactique de l'écrit et de l'oral, ainsi que l'évaluation en FLE.

Objectif : maîtriser la démarche de conception de séquences ainsi que de ressources, et leur évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 DEFAYS Jean-Marc, *Le français langue étrangère et seconde : enseignement et apprentissage* Belgique : Mardaga, Sprimont, 2003.
- 📖 DEFAYS Jean-Marc éd., DELCOMINETTE Bernadette éd., et al. *Didactique du français langue maternelle langue étrangère et langue seconde : vers un nouveau partage ?* Belgique : Éditions Modulaires Européennes, 2003.
- 📖 DEFAYS Jean-Marc éd., DEL COMINETTE Bernadette éd., DUMORTIER Jean-Louis éd., et al. *Langue et communication en classe de français : convergences didactiques en langue maternelle, langue seconde et langue étrangère* Belgique : Éditions Modulaires Européennes, 2003.
- 📖 TAGLIANTE Christine, *L'évaluation et le Cadre européen commun*. Paris, Clé international, 2005.

Et stage obligatoire de 4 semaines minimum**- SEMESTRE 3 -****UF 337– 3 unités****Unité 1 – Ingénierie de la formation en langue et de l'auto-formation 1 (46h)****Enseignants : Thi Thu Hoai TRAN et Sabrina ROYER****Programme**

Ce cours, assuré durant les deux semestres, comporte une partie consacrée aux principes pédagogiques de l'autonomie dans les apprentissages de langue et une autre aux technologies éducatives en centre de ressources (1^{er} semestre) suivie par un cours consacré à la question de la formation en entreprise.

- Logique de projet et autonomie dans les apprentissages
- Utilisation des technologies éducatives en centre de ressources et d'auto-apprentissage.

Les différentes formes de relations pédagogiques, la pédagogie des rôles et la responsabilisation ; la notion de projet en éducation : le projet pédagogique, la démarche de projet, projet d'établissement et projet d'entreprise ; l'autonomie dans les apprentissages : définition, typologie et mise en pratique ; autonomie et autoformation ; historique de l'EAO (enseignement assisté par ordinateur) et définitions des technologies éducatives ; les notions d'*e-learning* (cours en ligne), de campus virtuel ou numérique, l'environnement multimédia, les espaces collaboratifs, les dispositifs hybrides de FOàD (formation ouverte et à distance) ; ergonomie et interactivité : typologie des sites web ; les situations d'enseignement-apprentissage ; parcours dans la blogosphère et analyse didactique ; analyse de communautés virtuelles collaboratives et de centres de ressources en langue.

Objectif : Faire acquérir les compétences sémio-pragmatiques nécessaires à la conception et à l'animation de dispositifs d'autoformation, présentiels, hybrides ou à distance, en ligne ou en classe.

Unité 2 – Projet de formation en milieu entrepreneurial (52h)

Ce cours constitue l'application pratique au monde professionnel de la démarche d'élaboration de programmes de formation en français sur objectifs spécifiques. Au premier semestre, le domaine de l'évaluation linguistique et de l'analyse des besoins langagiers des entreprises sera abordé, notamment sous l'angle des notions de labellisation et de référentialisation. Au second semestre, le cours traitera de la rédaction professionnelle (analyse et production).

Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE - AUDIT LINGUISTIQUE ET ÉLABORATION DE PROGRAMMES MODULAIRES POUR LES ENTREPRISES (25h)

Programme :

Analyse de méthodes d'enseignement destinées aux entreprises, identification des besoins linguistiques des entreprises, notions de référentiels : métiers – d'activités, de compétences, de formation et référentiels de compétences langagières, le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) ; la notion d'audit linguistique et de démarche qualité, la labellisation et l'apprentissage des langues ; la démarche d'élaboration de programmes sur mesure pour les entreprises.

Objectif : Faire acquérir la méthodologie et les outils d'analyse des besoins des entreprises, d'audit linguistique et d'évaluation des formations linguistiques sur objectif spécifique.

ET

Enseignants : Jan GOES et Luis MENESES-LERIN - LE FRANÇAIS SUR OBJECTIF SPÉCIFIQUE (27h)

Programme :

Ce cours tentera de répondre à quelques questions cruciales concernant le français sur objectifs spécifiques : est-il différent d'un cours de FLE dit « général » ? Quel est le rôle du professeur de français ? Comment construire, préparer un cours destiné à un public spécifique ?

En fin de semestre, un dossier de préparation d'un cours de FOS est demandé aux étudiants.

Objectifs :

- comprendre la démarche FOS,
- appliquer cette démarche (Jan Goes, 22h),
- analyser des documents authentiques à l'aide de logiciels appropriés en vue de leur didactisation (Luis Meneses-Lerin, 5 h).

 Une bibliographie sera distribuée au début du semestre.

Unité 3 – Contextes interculturels de l'enseignement du FLE/FLS (30h)

Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE (24h)

Programme :

Compétence culturelle, contenus culturels ou de civilisation et interculturels ; préjugés et représentations ; étude de programmes de FLE/FLS dans leur dimension culturelle ; interculturel et monde professionnel ; les marques culturelles dans la pratique professionnelle ; les contextes culturels en FLS, le cas des pays francophones ; l'interculturel et le français langue d'enseignement : le cas des primo-arrivants et celui des étudiants étrangers à l'université française ; la médiation culturelle dans l'apprentissage des langues et l'adaptation méthodologique aux contextes locaux d'apprentissage.

Objectif : Analyser la dimension interculturelle de l'enseignement des langues, en particulier dans le monde professionnel et le contexte du français langue d'enseignement.

Enseignant : Mouny SAMY MODELAR (6h)

Objectifs : Concevoir, numériser et scénariser des ressources didactiques, selon une démarche interculturelle.

- SEMESTRE 4 -**UF 347 – 2 unités****Unité 4 – Ingénierie de la formation en langue et de l'auto-formation 2 (34h)****Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE****Programme :**

- Logique de projet et autonomie dans les apprentissages.
- Mondialisation et enseignement du FOS : les réseaux internationaux d'échanges économiques, de formation et de coopération.
- L'autoformation assistée et le concept « d'apprenance » ; autoformation et multimédia : notion de compétence sémio-pragmatique des enseignants – usagers de dispositifs multimédiatisés ; tutorat, médiation et animation en formation linguistique ; entreprise et formation professionnelle, communautés de pratiques, internationalisation des connaissances.

Objectifs :

- Connaître les différents réseaux de coopération et d'échange de données et leur influence sur les demandes de formations linguistiques sur objectif spécifique ;
- Maîtriser les principes de l'autoformation et de l'apprenance.

Unité 5 – Projet de formation en milieu entrepreneurial (38h)***La communication professionnelle et académique : analyse des discours et des paramètres situationnels*****Enseignant : Jean-Marc MANGIANTE (25h)****Programme :**

Principes méthodologiques de la linguistique textuelle et de l'analyse de discours spécialisés, genres textuels et types discursifs, actes de langage, structure et partenaires de l'entreprise, les fonctions de l'entreprise et la communication professionnelle, les différents discours oraux et écrits, analyse des discours commerciaux et économiques, administratifs et juridiques, scientifiques et techniques, universitaires et pédagogiques. Analyse et pratique de la rédaction professionnelle. Le français sur objectif universitaire et l'analyse des discours universitaires.

Objectif : maîtriser les méthodologies d'analyse de discours spécialisés et leur didactisation.

ET

Finalités éducatives et de formation, évaluation et certifications en FLE : DELF/DALF, TCF, TEF, DFP, DCL**Enseignante : Sabrina ROYER (13h)****Programme :**

La construction européenne suit son cours dans un contexte mondialisé des échanges économiques et commerciaux. Parmi les caractéristiques essentielles de cette construction, la mobilité étudiante et professionnelle et ses conséquences sur les politiques et programmes linguistiques, l'enseignement et l'évaluation des langues étrangères, seront étudiés dans ce cours. Nous nous concentrerons sur l'enseignement et les certifications en FLE, dans cette perspective : le cadre européen commun de référence pour les langues, les tests et diplômes officiels : DELF/DALF, DFP, TCF et TEF.

Objectif : connaître les différents opérateurs d'évaluation ainsi que les outils qu'ils proposent.**SITOGRAPHIE**@CCI Paris-Ile de France : <http://www.cci-paris-idf.fr/>@CIEP : <http://www.ciep.fr/>@ALTE : <http://www.alte.org/>**Et stage obligatoire de trois mois minimum**